

# Actif Général de Generali Vie

## Actif Général de Generali Vie pour privilégier la sécurité

Créé en 2007, le fonds **Actif Général de Generali Vie** a été bâti pour absorber les variations du marché grâce aux effets combinés de sa composition et la taille de ses actifs. S'appuyant principalement sur une gestion obligataire prudente, ce fonds en euros assure la sécurité de votre épargne et la performance sur le long terme.

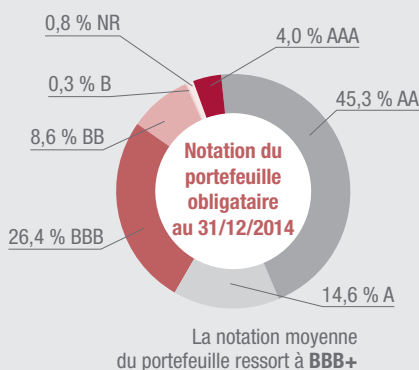
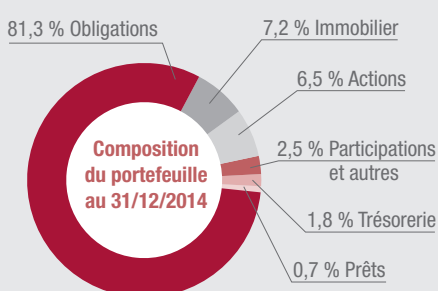
### COMPOSITION DU FONDS ACTIF GÉNÉRAL DE GENERALI VIE AU 31/12/2014

L'**Actif Général de Generali Vie** est un fonds en euros composé pour une part importante d'obligations, peu risquées, de notation moyenne BBB+. Ce fonds bénéficie d'une gestion dynamique et d'une sélection rigoureuse des titres en portefeuille qui vise à maintenir une régularité et une sécurité du rendement courant. Compte tenu du contexte économique et financier, le fonds a maintenu des niveaux d'allocation stable sur l'année 2014 :

- sa part obligataire a été sensiblement augmentée et est répartie entre emprunts

d'État (56,8 %), et obligations du secteur privé (43,2 %) sélectionnées pour la qualité de la signature des émetteurs. La poche obligataire bénéficie d'une politique de diversification visant des zones géographiques prometteuses et des segments de marché différenciants ;

- la part des actions dans le fonds est restée stable sur l'année, autour de 6,5 % ;
- la proportion d'actifs immobiliers représentant 7,2 % du fonds est en légère baisse, relativement aux autres classes d'actifs.



## Quelques chiffres

Taux de participation aux bénéfices :

**2,73 %**  
en 2014<sup>(1)</sup>

Taux minimum garanti :

**1,00 %**  
en 2015<sup>(2)</sup>

Duration<sup>(3)</sup> du portefeuille obligataire<sup>(4)</sup> au 31/12/2014 :

**6,7**

Montant global des actifs gérés au 31/12/2014 :

**22,95**  
Milliards d'€

<sup>(1)</sup> Taux net de frais de gestion (0,90 %) hors CSG/CRDS et prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>(2)</sup> Taux minimum garanti par l'assureur pour l'année 2015 net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>(3)</sup> La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt.

<sup>(4)</sup> Effective duration y/c. trésorerie.

# Actif Général de Generali Vie

## L'expertise des gérants du groupe Generali

L'Actif Général de Generali Vie bénéficie de l'expertise des sociétés de gestion d'actifs du groupe Generali :

- **Generali Real Estate** dont la politique d'investissement vise à créer de la valeur et à assurer un rendement récurrent par une grande sélectivité des biens et une diversification géographique parmi les zones métropolitaines de première catégorie ;
- **Generali Investments Europe** dont la philosophie d'investissement, basée sur les fondamentaux, repose sur une approche prudente du risque qui a pour objectifs principaux la protection du capital et la délivrance de rendements réguliers sur le long terme.

## À savoir

Ce fonds en euros est disponible dans les contrats **Himalia**, **e-Xaélidia**, **Xaélidia** et **Duo Fédé**.

